



[1]

## Document(s) :

 [Règlement d'utilisation du service](#) [2]

Se connecter gratuitement à internet via son ordinateur portable, son smartphone ou encore sa tablette est possible dans certains espaces publics d'Épernay !

La municipalité a installé des bornes Wifi au sein du parc de l'Hôtel de Ville, sur la place Hugues-Plomb, à la médiathèque Centre-ville (salle d'études et espace adultes uniquement) et au camping municipal.

## Mode d'emploi

Dès l'ouverture du navigateur, et selon la zone dans laquelle l'utilisateur se trouve, un écran d'accueil s'affiche. Une procédure automatisée permet de solliciter un identifiant et un mot de passe afin de pouvoir naviguer gratuitement sur internet (cliquer sur "Demandez votre code d'accès gratuit").

L'utilisateur indique ensuite son nom, son prénom et une adresse mail valide sur laquelle sera expédié l'identifiant et le mot de passe. Afin de lui laisser la possibilité de consulter le mail dans lequel lui sont envoyés ses codes de connexion, le système autorise une connexion libre de 5 minutes. Enfin, après s'être authentifié, l'utilisateur doit obligatoirement accepter les conditions d'utilisation pour se connecter au wifi.

A noter que les identifiants sont valables pour une connexion limitée à 2 heures. L'utilisateur a la possibilité de renouveler cette connexion de 2 heures une seconde fois dans la même journée.

---

**Source URL:** <https://www.epernay.fr/article/wifi-epernay>

## Liens

[1] [https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/article/photo\\_wifi\\_epernay\\_parc\\_0.png](https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/article/photo_wifi_epernay_parc_0.png)

[2] [https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/document/article/reglement\\_wifi\\_epernay\\_0.pdf](https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/document/article/reglement_wifi_epernay_0.pdf)